

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



# Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

**TOME II**

*Sciences Humaines et Sociales*

Éditeur :

UFR Communication et Société  
Université Alassane Ouattara  
(Côte d'Ivoire)

# PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II  
(Sciences Humaines et Sociales)

---

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>  
[revueperspectivesplurielles@gmail.com](mailto:revueperspectivesplurielles@gmail.com)

# RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

## CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

**Perspectives Plurielles**  
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process  
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

# ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

# COMITÉ DE RÉDACTION

## *Directeur de Publication :*

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

## *Secrétariat de rédaction*

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann  
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,  
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université  
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université  
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,  
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université  
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,  
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université  
Alassane Ouattara

## *Comité Scientifique et de Lecture :*

Prof. Lazare Marcelin POAME,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de  
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël  
OURA, Université Alassane Ouattara-  
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston  
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-  
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université  
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix  
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université  
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad  
Autónoma Metropolitana de Mexico,  
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université  
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire.

# Sommaire

## Géographie, environnement et aménagement du territoire

### **AKABLAH Tchoumou Léopold**

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité .....1-14

### **AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma**

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin .....15-34

### **Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA**

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

### **KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba**

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir .....51-65

### **TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David**

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo .....66-79

### **Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE**

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali) .....80-97

### **Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA**

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

### **Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI**

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin) .....117-133

### **Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André**

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

### **Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE**

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

### **Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI**

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

### **Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH**

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine .....179-194

**Fatogoma YÉO**

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

**Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ**

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin .....211-228

**Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND**

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024 .....229-243

**Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ**

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire) .....244-259

**Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE**

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

**Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO**

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou .....279-297

**Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE**

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest) .....298-319

**Sylvain Roger BONKOUNGOU**

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

**Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA**

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

**Kouamé Frédéric N'DRI**

22. Fiscalité sur les intrants zootecniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire) .....357-374

**SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma**

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

**Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA**

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

## Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

- TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot**  
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....407-424
- Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO**  
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama .....425-435
- KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic**  
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire) .....436-451
- Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN**  
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale .....452-472
- Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU**  
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger) .....473-483
- M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO**  
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....484-500
- Assamoi Omer YAPI**  
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....501-521
- Robert Lorimer ZOUKPÉ**  
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....522-537
- Brou Gbalou David KOUASSI**  
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....538-550
- Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN**  
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....551-570
- ## Sciences de l'éducation et psychologie / Communication
- Moulin Aymar MBINA YEMBI**  
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....571-583
- Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA**  
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....584-597

|   |         |
|---|---------|
| <b>Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE</b>  |         |
| 37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal .....                  | 598-611 |
| <b>Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE</b>  |         |
| 38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....  | 612-627 |
| <b>Placide MENGOUA</b>  |         |
| 39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis .....  | 628-641 |
| <b>Djirekar Thierry MEDA</b>  |         |
| 40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF) ..... | 642-658 |
| <b>Ulrich Ariel YEKE PENDI</b>  |         |
| 41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....   | 659-677 |
| <b>AHMAT Abdoulaye Bichara</b>  |         |
| 42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena .....   | 678-700 |
| <b>Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO</b>   |         |
| 43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....   | 701-716 |
| <b>Roger KABATA MULUNDU</b>   |         |
| 44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa .....   | 717-732 |
| <b>Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUZA AMADOU</b>  |         |
| 45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....  | 733-750 |
| <b>Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA</b>   |         |
| 46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ? .....  | 751-765 |
| <b>Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion</b>   |         |
| <b>BOTTY Bi Naga Landry</b>   |         |
| 47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....   | 766-779 |
| <b>Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ</b>   |         |
| 48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale .....  | 780-793 |
| <b>Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI</b>   |         |
| 49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais .....                                      | 794-810 |
| <b>Amani Stéphane N'GUESSAN</b>   |         |
| 50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique .....  | 811-829 |

|   |         |
|---|---------|
| <b>Cyrille Aymard BEKONO</b>  |         |
| 51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique .....   | 830-848 |
| <b>ANZIAN Mlan Kouakou Pierre</b>   |         |
| 52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques .....   | 849-864 |
| <b>Seybou DJIBO</b>   |         |
| 53. La guerre des courants islamiques au Niger .....  | 865-887 |
| <b>Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN</b>  |         |
| 54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920 .....   | 888-903 |
| <b>Sié François KOUAKAN</b>   |         |
| 55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....  | 904-914 |
| <b>Mathieu SITIONON</b>   |         |
| 56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire ..... | 915-931 |
| <b>Mamadou Mariame DIALLO</b>   |         |
| 57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025) .....  | 932-946 |
| <b>BAKAYOKO Djakaridja</b>  |         |
| 58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....   | 947-962 |
| <b>KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain</b>  |         |
| 59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique .....   | 963-978 |

---

## LA SOCIÉTÉ CONTRE LA PEUR : RELECTURE ROUSSEAUISTE DE LA RÉSILIENCE POLITIQUE EN CONTEXTE DE CRISE SOCIALE

SOCIETY AGAINST FEAR: A ROUSSEAUIST REREADING OF POLITICAL RESILIENCE IN TIMES OF SOCIAL CRISIS

**Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ**

Docteur en philosophie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire  
E-mail : [gouama89@gmail.com](mailto:gouama89@gmail.com)

---

**Résumé :** Cette étude interroge la capacité de résilience des systèmes démocratiques face à l'atomisation sociale produite par les crises contemporaines. La problématique centrale examine comment la peur, moteur de repli individuel, peut être transmutée en une force de cohésion politique sans céder aux dérives sécuritaires. L'enjeu est de déterminer si le cadre conceptuel de Jean-Jacques Rousseau permet encore de penser une réponse collective qui préserve l'autonomie du citoyen face à l'angoisse systémique. La méthodologie adoptée repose sur une approche de théorie politique comparée : elle croise l'exégèse des textes rousseauistes avec les théories sociologiques de la gestion des risques et de la psychologie des masses. Cette relecture herméneutique permet de confronter la « volonté générale » aux réalités des mouvements sociaux actuels. Les principaux résultats démontrent que la résilience politique ne réside pas dans l'efficacité technique ou policière, mais dans la réactivation du lien civique. L'étude souligne que la peur, lorsqu'elle est reconnue comme une condition partagée, peut agir comme un catalyseur de souveraineté. Le modèle rousseauiste suggère que la crise n'est pas une fin, mais une opportunité de renégocier le pacte social, transformant la vulnérabilité individuelle en un levier de solidarité renouvelée et d'engagement démocratique ascendant.

**Mots-clés :** Contrat social ; crise sociale ; peur ; résilience ; volonté générale.

**Abstract:** This study examines the resilience of democratic systems in the face of the social atomization produced by contemporary crises. The central problematic explores how fear, typically a driver of individual withdrawal, can be transmuted into a force for collective political cohesion without succumbing to authoritarian security shifts. The core challenge is to determine whether Jean-Jacques Rousseau's conceptual framework still allows for a collective response that preserves citizen autonomy against systemic anxiety. The methodology is based on a comparative political theory approach: it crosses the exegesis of Rousseau's foundational texts with modern sociological theories on risk management and mass psychology. This hermeneutic rereading allows for a confrontation between the "General Will" and the realities of current social movements. The main results demonstrate that political resilience does not reside in technical or policing efficiency, but in the reactivation of the civic bond. The study highlights that fear, when recognized as a shared condition, can act as a catalyst for sovereignty. The Rousseauist model suggests that a crisis is not an end, but an opportunity to renegotiate the social pact, transforming individual vulnerability into a lever for renewed solidarity and bottom-up democratic engagement.

**Keywords:** Social contract; social crisis; fear; resilience; general will.

---

## **Introduction**

Dans la généalogie des passions civiles, la peur apparaît traditionnellement comme la clé de voûte de l'édifice politique. De la *metus hostilis* (la peur de l'ennemi) de Salluste à l'anthropologie sécuritaire de Thomas Hobbes dans le *Léviathan*, l'État naîtrait d'un effroi primordial : celui de la mort violente. Pourtant, dans le paysage contemporain marqué par des crises sociales organiques et systémiques, cette peur ne semble plus jouer son rôle de catalyseur de l'unité ; elle se fragmente en une multitude d'angoisses atomisées qui, loin de souder le corps social, le dissolvent. Face à cette déliquescence, le concept de résilience politique, qui est la capacité d'une communauté à transformer une rupture brutale en une reconstruction institutionnelle majeure, ne saurait se réduire à une simple capacité d'adaptation passive ou à une « gestion de flux » de crise. Pour Rousseau, il s'agit de comprendre comment le corps politique peut convertir la vulnérabilité en un nouvel acte fondateur, où le choc devient le moteur d'une refonte du contrat social et des structures de l'État.

Dans ce contexte, la résilience ivoirienne s'est manifestée par une innovation institutionnelle. La crise post-électorale a été « métamorphosée » en un moment de clarification juridique, visant à ce que le choc de 2011 devienne, selon l'expression rousseauiste, le point de départ d'un nouveau corps politique plus résistant aux secousses identitaires. Pour penser ce passage de la peur-paralysie à la peur-énergie, une relecture de Jean-Jacques Rousseau s'avère impérieuse. Si Rousseau est souvent perçu comme le philosophe de la transparence, il est avant tout le penseur des remèdes. En plaçant au cœur de son analyse la distinction entre l'amour de soi (instinct de conservation) et l'amour-propre (passion de la comparaison et source de l'insécurité psychique), il offre une archéologie des fragilités sociales. Le passage du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* au *Contrat social* dessine alors une trajectoire où la résilience n'est pas un retour à l'équilibre, mais une invention de la liberté.

Dès lors, la problématique centrale de notre étude peut se formuler ainsi : comment une relecture rousseauiste peut-elle transformer la peur collective (symptôme d'une aliénation sociale) en une énergie politique capable de renforcer la cohésion des institutions et la solidité du pacte républicain ? Les questions subsidiaires sont les suivantes : d'abord, comment la peur agit-elle comme un moteur d'atomisation sociale et de rupture du lien civil ? Ensuite, de quelle manière la volonté générale peut-elle absorber les craintes individuelles pour les convertir en une force de souveraineté ? Enfin, en quoi la cohésion par l'émotion politique est-elle compatible avec le pluralisme des sociétés modernes ?

L'enjeu de cette réflexion est triple et s'articule autour de trois pivots argumentatifs majeurs. D'abord, il convient de diagnostiquer la crise de la citoyenneté comme une pathologie de la dépendance des hommes. Dans la célèbre

Lettre à Christophe de Beaumont, comme dans le Deuxième Discours, Rousseau souligne que la source du malheur humain réside dans la soumission de l'individu au regard et au jugement d'autrui, engendrant une peur constante de la déchéance sociale. Cette analyse permet de comprendre que la crise sociale contemporaine n'est pas seulement matérielle, mais identitaire : c'est l'amour-propre blessé qui fragilise la résilience. Ensuite, il s'agit d'analyser le mécanisme de la volonté générale non comme une abstraction, mais comme un processus de conversion des forces. Enfin, il convient de comprendre les volontés particulières ; car, en se substituant à elles, la loi rousseauiste opère une « dénaturation » qui transmute la peur de l'autre en une confiance dans l'impersonnalité du droit. La résilience devient alors politique : elle réside dans la capacité du Souverain à affirmer que « chacun se donnant à tous ne se donne à personne » (J.-J. Rousseau, 2011 : 6).

La visée de ce travail sera de démontrer que se dresser « contre la peur » suppose une pédagogie de la citoyenneté. Nous montrerons que la résilience d'un peuple ne se loge pas dans ses remparts de pierre, mais dans la force de ses liens symboliques, ses fêtes et son patriotisme constitutionnel. Dans ce parcours, nous verrons que la société rousseauiste ne cherche pas à éradiquer la peur par la contrainte, mais à la dominer par l'exercice constant de la souveraineté, faisant de la crise le levier d'une refondation démocratique permanente.

## **1. Rousseau et la généalogie de la peur sociale : de l'homme naturel à la société fragilisée**

L'anthropologie de Jean-Jacques Rousseau, telle qu'elle est déployée dans le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, repose sur une déconstruction méthodique de l'homme civilisé pour atteindre le « noyau » de l'homme naturel. Ce projet n'est pas une quête historique, mais une expérience de pensée visant à séparer ce qui est originel de ce qui est factice. La thèse centrale est celle d'un être sensible, mais fondamentalement exempt de crainte, car la peur est, chez Rousseau, une pathologie de la relation à autrui et au futur.

### ***1.1. L'homme naturel : un être sensible mais non craintif***

L'homme naturel ne connaît pas la crainte parce que sa conscience est circonscrite à l'immédiat. La peur nécessite une imagination active capable d'anticiper la menace ; or, l'homme sauvage est dépourvu de cette projection. Comme le souligne Rousseau (2008 : 77) : « son âme, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être ». Pour Rousseau, cette ignorance de l'avenir est une source de bonheur. C'est l'entrée dans la civilisation et le développement de la réflexion qui nous font perdre ce repos en nous forçant à vivre constamment « hors de nous-mêmes », dans l'inquiétude du futur. Son courage ne relève pas d'une vertu morale, mais d'une ignorance des périls lointains. Ses instincts sont simples et ses besoins limités : se nourrir, se reproduire, se reposer. Rousseau affirme que « ses

désirs ne passent pas ses besoins physiques » (J.-J. Rousseau, 2008 : 77). Sans propriété privée, il n'y a pas de crainte de la perte ; sans comparaison sociale, il n'y a pas de crainte du ridicule ou du mépris. C'est la naissance de l'amour-propre (le désir d'être admiré) qui génère l'inquiétude sociale. À l'état de nature, l'homme vit dans un état de complétude où « le sauvage vit en lui-même ; l'homme sociable toujours hors de lui ne sait vivre que dans l'opinion des autres » (J.-J. Rousseau, 2008 : 193). Rousseau affirme que la civilisation nous a fait perdre notre authenticité. Là où l'homme naturel puise sa satisfaction en lui-même, l'homme moderne est devenu dépendant du regard d'autrui pour se sentir exister, troquant son autonomie contre la vanité. L'absence de crainte est donc le fruit d'une solitude radicale où le rapport à l'autre n'est jamais médiatisé par la concurrence ou la vanité.

L'homme naturel n'est pourtant pas un automate froid, mais un être dont la sensibilité est le premier mode de connaissance. Cette sensibilité s'exprime par deux principes antérieurs à la raison : l'amour de soi (instinct de conservation) et la pitié. La pitié est définie comme une « répugnance innée à voir souffrir son semblable » (J.-J. Rousseau, 2008 : 83). Elle est une « préoccupation de l'empathie » purement organique, une vibration du corps face à la douleur d'autrui. Rousseau soutient que cette compassion tient lieu de loi à l'état de nature : elle modère l'ardeur de l'individu pour son propre bien-être en lui faisant ressentir la peine d'autrui. Contrairement à la morale rationnelle des philosophes qui nécessite des calculs complexes, la pitié agit immédiatement. « C'est la raison qui engendre l'amour-propre, et c'est la réflexion qui le fortifie ; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même » (J.-J. Rousseau, 2008 : 86). La sensibilité naturelle est donc une force de liaison pré-sociale qui garantit la paix sans le recours à la force publique. Dans l'Émile, Rousseau précise cette ontologie du sentiment en affirmant que « les premiers mouvements de la nature sont toujours droits » (J.-J. Rousseau, 2009 : 306). L'homme naturel est donc sensible au sens où il est ouvert au monde vivant, mais cette sensibilité ne le rend pas vulnérable car elle n'est pas encore pervertie par les passions dévorantes de la société. Elle est une sensibilité de partage et non une sensibilité de souffrance narcissique.

Il convient par ailleurs de distinguer avec rigueur la fragilité biologique de l'homme sauvage et la vulnérabilité institutionnelle de l'homme civil. Physiquement, l'homme naturel est fragile : il subit la maladie, la vieillesse et les intempéries. Cependant, Rousseau argumente que la nature endure le corps et que l'homme sauvage est « toujours tout entier avec soi » (J.-J. Rousseau, 2008 : 70). Son corps est son seul outil, ce qui le rend physiquement supérieur à l'homme moderne, dont les forces se sont atrophiées par l'usage des machines. En revanche, sa vulnérabilité institutionnelle est nulle. La vulnérabilité au sens politique naît de la dépendance. Dans l'état de nature, aucun homme ne peut en asservir un autre, car il n'existe aucun lien de subordination économique ou juridique. « Les liens de la

servitude ne se forment que de la dépendance mutuelle des hommes et des besoins réciproques qui les unissent » (J.-J. Rousseau, 2008 : 162). Pour qu'un homme soit vulnérable au pouvoir d'un autre, il faut d'abord qu'il soit dans l'impossibilité de se passer de lui. L'homme naturel, étant un « tout parfait et solitaire » (J.-J. Rousseau, 2011 : 78), échappe par définition à toute emprise institutionnelle. Sa fragilité est une donnée de la nature qu'il accepte sans crainte, tandis que l'homme civilisé est vulnérable par les structures mêmes qu'il a créées pour se protéger.

Ce qui parachève cette figure est l'absence de conflit entre l'être et le paraître. L'homme naturel est « un », il ne joue pas de rôle. Cette unité psychique est la source de sa tranquillité. Là où l'homme civilisé est tourmenté par l'angoisse de la chute sociale, le sauvage repose dans la certitude de ses besoins satisfaits par une nature généreuse. La « peur de la mort » elle-même est une invention sociale ; l'animal ne sait pas qu'il va mourir, il sent seulement qu'il souffre. L'homme naturel meurt sans le savoir et donc sans crainte. En société, l'institution de la propriété privée force l'homme à se projeter dans l'avenir, transformant la simple souffrance physique de l'animal en une angoisse métaphysique humaine. La peur de la mort est le prix payé pour l'entrée dans la civilisation et l'avoir. Tant que l'homme demeure dans sa sensibilité originelle, il est souverain de lui-même, protégé par sa pauvreté même qui est la condition de sa liberté. L'homme naturel de Rousseau est un idéal de santé psychologique et physique. Il est sensible parce qu'il ressent la vie en lui et en l'autre par la pitié, mais il n'est pas craintif car sa vie est une unité parfaite, libre de toute dépendance. Sa liberté est celle de l'autonomie, et sa paix est celle du présent, faisant de lui le témoin silencieux de ce que nous avons perdu en devenant « civilisés ».

### ***1.2. La perfectibilité et l'origine des passions sociales : naissance de la peur collective***

Le concept de perfectibilité, au cœur de l'anthropologie de Jean-Jacques Rousseau, constitue le paradoxe originel de la condition humaine. Contrairement à l'instinct animal, stable et limité, la perfectibilité est cette « faculté de se perfectionner ; faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres, et réside parmi nous tant dans l'espèce que dans l'individu » (J.-J. Rousseau, 2011 : 72). Cependant, ce moteur de progrès apparent se transforme rapidement en un levier d'ambition dévastatrice. En sortant de l'isolement originel, l'individu ne se contente plus d'être ; il commence à se comparer. Cette comparaison fait naître l'amour-propre, cette passion factice qui pousse chacun à vouloir la première place et à transformer l'émulation en une rivalité permanente. Comme l'analyse le philosophe camerounais Fabien Eboussi Boulaga, cette dynamique de comparaison, lorsqu'elle est transposée dans le contexte de la modernité, crée une « crise de présence » où l'individu n'existe que par l'imitation de modèles extérieurs. Dans *La Crise du Muntu*, F. E. Boulaga (2014 : 82) souligne que :

*la volonté de se perfectionner selon des normes exogènes transforme le désir de croissance en une rivalité mimétique qui fragilise le lien communautaire et aliène le sujet à lui-même.*

Cette rivalité débouche inévitablement sur une structure d'inégalité où la dépendance devient la loi fondamentale. Rousseau (2011 : 167) avait déjà prévenu : « dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut ». Mais l'inégalité la plus dangereuse n'est pas celle des richesses matérielles : c'est celle de l'assujettissement moral et psychologique. L'individu devient dépendant du service de l'autre pour ses besoins physiques, et du jugement de l'autre pour son estime personnelle. Achille Mbembe, dans une perspective contemporaine, radicalise ce constat en montrant comment cette dépendance alimente une insécurité sociale profonde. Dans son ouvrage *Politiques de l'inimitié*, A. Mbembe (2016 : 54) explique que « la société se transforme en un espace de prédation où l'inégalité n'est plus seulement économique, mais devient une politique de l'inimitié où l'autre est perçu comme une menace ». Cette insécurité n'est pas seulement matérielle ; elle est existentielle. Le sujet social vit dans la crainte constante d'être disqualifié, car son identité n'est plus un socle intérieur, mais une valeur boursière soumise aux fluctuations de l'opinion et du pouvoir discrétionnaire d'autrui.

Dès lors, la peur émerge comme le symptôme ultime de ce système de dépendance généralisée. Elle n'est plus la peur naturelle face au danger physique, mais une peur collective et sourde, née du fait que chacun est livré à l'arbitraire du regard social. C'est la peur d'être « rien » si l'autre ne nous reconnaît plus, la peur de l'exclusion ou du mépris. Souleymane Bachir Diagne (2018 : 12), dans *En quête d'Afrique*, rappelle que ce climat de peur est le fruit d'une « incapacité à se concevoir dans une relation de réciprocité qui ne soit pas une relation de domination ». La société devient alors un théâtre d'ombres où la peur du jugement d'autrui dicte chaque action, chaque geste de conformité. L'homme « sociable », contrairement à l'homme naturel qui vivait en lui-même, est condamné à vivre perpétuellement « hors de lui », dans une anxiété permanente face au pouvoir que l'autre détient sur sa propre définition de soi. Cette peur collective est le ciment toxique d'une humanité qui, à force de vouloir se perfectionner par la comparaison et la domination, finit par s'enchaîner à l'opinion, faisant de la vie en commun un lieu d'insécurité métaphysique où le bonheur est sacrifié sur l'autel de la réputation. L'origine des passions sociales n'est donc rien d'autre que ce glissement tragique où la capacité de progresser devient l'instrument de notre propre servitude.

### ***1.3. Corruption, domination et dissolution du lien social : la peur comme mécanisme politique***

L'analyse de la décomposition des sociétés contemporaines révèle une dynamique systémique où la corruption n'est plus un simple vice individuel ou une déviance morale, mais une manière de gouverner à part entière. Le point de départ

de cette érosion réside dans ce que l'on peut nommer la tyrannie de l'opinion, laquelle, loin d'exprimer une volonté générale authentique issue d'un débat contradictoire, devient le vecteur d'une normalisation imposée par les structures de pouvoir et les algorithmes de la visibilité. Dans ce cadre, l'espace public ne sert plus à la délibération, mais à la mise en scène d'un consensus de façade qui occulte l'injustice institutionnelle. Lorsque les structures de l'État ne garantissent plus l'équité mais se muent en instruments de protection des intérêts d'une caste ou de logiques purement comptables, le droit se vide de sa substance éthique pour ne devenir qu'un habillage technique de la force brute. Cette perversion transforme l'institution, censée être le tiers impartial, en une partie prenante du conflit social, générant une « surdité » systémique face aux revendications de justice. Comme le souligne Axel Honneth (2022 : 184), la survie d'une démocratie repose sur une grammaire de la reconnaissance mutuelle que l'injustice structurelle vient briser :

*la déconnexion entre les institutions et les attentes morales des citoyens conduit à une forme d'injustice structurelle où la loi ne sert plus à réguler les conflits, mais à stabiliser les rapports de domination existants.*

Cette rupture de confiance initiale, où le citoyen se sent trahi par le garant de l'ordre, ouvre la voie à la peur comme instrument de contrôle. La peur agit alors comme un mécanisme d'aliénation radicale qui atomise le corps social. Elle n'est pas seulement la crainte d'une répression physique, mais une insécurité existentielle diffuse (économique, sociale et identitaire) savamment entretenue pour rendre le sujet politique malléable. Un individu terrorisé par le déclassement, la précarité ou la menace de l'autre cesse de se projeter dans une action collective pour se replier sur une stratégie de survie atomisée. Le pouvoir n'a plus besoin de produire un consentement raisonné ; il lui suffit de saturer l'espace mental des citoyens par la gestion des affects négatifs pour paralyser toute velléité de résistance. La peur devient le substitut à la légitimité : on obéit non par conviction, mais par angoisse du chaos. Cette manière de gouverner par l'affect est au cœur de la critique de Frédéric Lordon (2024 : 92), qui observe la mutation du sujet politique en un être purement réactif, incapable de penser le temps long de la solidarité : « le gouvernement par la peur transforme le sujet politique en un agent biologique préoccupé uniquement par sa sécurité immédiate, rendant ainsi caduque toute velléité de projet collectif ou de solidarité de classe ». Dès lors, la domination ne s'exerce plus contre la volonté, mais à travers elle, en redéfinissant les priorités de l'individu autour de sa propre vulnérabilité perçue.

Inévitablement, cette mécanique de l'effroi et de la corruption conduit à une crise de la confiance généralisée, marquant le stade ultime de la désagrégation. Le « corps politique », autrefois conçu comme une unité organique liée par des valeurs de solidarité et un destin commun, se fragilise et finit par se dissoudre en une multitude d'atomes méfiants. La dissolution du lien social est l'aboutissement logique d'un système où l'altérité n'est plus perçue comme une richesse ou un

partenaire de dialogue, mais comme une source de risque ou un concurrent pour des ressources de plus en plus rares. Cette « désaffiliation » massive marque la fin de la politique comprise comme l'art de vivre ensemble au profit d'une gestion purement technique, comptable et policière des populations. La corruption des élites valide ce cynisme ambiant : si ceux qui dirigent ne croient plus au bien commun, pourquoi le citoyen s'y sacrifierait-il ? Le lien social devient alors purement transactionnel ou coercitif. C'est ce délitement profond que pointe Pierre Rosanvallon (2021 : 214) lorsqu'il analyse la fin de la société des égaux et l'émergence d'un monde où la solitude devient une condition politique :

*la crise de la confiance n'est pas seulement un problème psychologique, c'est une défaillance systémique : quand l'institution ne garantit plus l'avenir, le présent devient un espace de prédation où le lien social se décompose en rapports de force purs.*

Cette décomposition se manifeste par une fatigue démocratique où le retrait dans la sphère privée et le cynisme politique deviennent les seules échappatoires pour un individu exténué par la surveillance et la compétition. Le lien social, privé de sa sève morale et de sa garantie institutionnelle, se dessèche, laissant place à des formes de replis identitaires qui sont les symptômes d'une soif de protection mal orientée. La corruption, la domination et la peur ne sont pas des accidents de l'histoire moderne, mais les rouages d'une machine visant à substituer la survie à la vie politique active. La peur, en tant que mécanisme politique, réussit là où la force brute échouait jadis : elle fait de la servitude une nécessité biologique apparente. Restaurer le corps politique exigerait donc non pas une simple réforme administrative, mais une révolution de la confiance et une réappropriation radicale de l'espace public contre la tyrannie de l'opinion et le règne des experts de la menace, afin de réhabiliter la figure du citoyen acteur de son destin commun.

## **2. La société contre la peur : éléments rousseauistes pour penser la résilience politique**

La crise des fondements de la modernité politique impose un retour aux sources de la pensée contractualiste pour en extraire une force de cohésion nouvelle : la résilience. Cette capacité d'un corps social à absorber les chocs sans se rompre repose avant tout sur la reconstitution du corps politique comme personne morale. Pour Jean-Jacques Rousseau, le pacte social n'est pas une simple juxtaposition d'intérêts privés, mais une véritable mutation ontologique où chaque individu s'aliène totalement à la communauté.

### **2.1. Repenser le contrat social : la volonté générale comme principe de résilience**

Repenser le contrat social n'est pas une perte, mais une naissance : celle d'un « moi commun » qui substitue à l'existence physique et indépendante une existence morale et collective. Comme l'établit Rousseau (2012 : 54) : « à l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un

corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté ». Cette personne morale devient le socle de la résilience car elle transforme la fragilité de l'individu isolé en une solidité organique. C'est précisément au sein de cette entité que s'opère le second mouvement : la volonté générale comme mécanisme de dépassement des peurs individuelles. Dans l'état de nature ou dans une société civile corrompue, l'homme est dominé par l'insécurité et la crainte de l'arbitraire d'autrui. La volonté générale, parce qu'elle est l'expression de l'intérêt commun et non la somme des volontés particulières, agit comme un filtre neutralisant les passions égoïstes. Elle rassure le citoyen en garantissant que la loi qu'il observe est celle qu'il s'est lui-même prescrite. Rousseau (2012 : 76) souligne : « la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique : mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours ».

En s'alignant sur cette volonté, l'individu dépasse la peur de la spoliation et de l'exclusion. La résilience devient ici psychologique et éthique : le citoyen puise sa force dans la certitude que l'intérêt du Tout protège nécessairement sa propre existence. Cette architecture ne peut tenir que si elle érige l'autorité légitime comme remède à l'arbitraire et à la violence. La force brute est incapable de fonder une résilience durable car elle ne crée aucune obligation morale. Seule l'autorité fondée sur la convention et le droit peut substituer la paix à la guerre civile latente. Contre le « droit du plus fort », qui est un non-sens logique, le contrat social pose les jalons d'une souveraineté inaliénable. Rousseau (2012 : 48) l'affirme avec vigueur : « puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes ».

C'est cette légitimité qui désarme la violence. En période de crise majeure, là où l'arbitraire provoquerait la révolte ou l'effondrement, l'autorité légitime maintient la structure sociale car elle est reconnue par tous comme l'extension de leur propre liberté. Ainsi, repenser le contrat social sous l'angle de la résilience revient à faire de la volonté générale non pas un simple concept abstrait, mais une force active de préservation, capable de transformer la vulnérabilité humaine en une puissance politique souveraine, stable et invincible face aux contingences de l'histoire.

## ***2.2. Éducation civique et formation du citoyen : guérison des passions sociales***

La question de l'éducation civique ne peut se réduire à une simple transmission de connaissances juridiques ou institutionnelles. Elle s'inscrit, dès l'origine de la philosophie politique, dans une perspective thérapeutique. Si la société est traversée par des crises, des fractures et des violences, c'est parce qu'elle est le siège de « passions sociales » (l'ambition, la jalousie, la peur, le mépris) qui

corrompent le lien civil. Former le citoyen, c'est donc entreprendre une cure de l'âme humaine pour rendre possible la vie commune. Il s'agit de passer d'un agrégat d'individus mus par leurs intérêts égoïstes à un corps politique cohérent, où la raison supplante l'impulsion. Le premier remède aux passions sociales réside dans la nature même de l'apprentissage. Pour Jean-Jacques Rousseau, le mal social naît de la dépendance mal placée. Dans l'état de nature, l'homme est libre car il ne dépend que de la nécessité physique. En société, il devient esclave car il dépend de la volonté arbitraire d'autrui.

L'éducation traditionnelle, que Rousseau fustige dans l'Émile ou De l'éducation, repose souvent sur l'obéissance aveugle. Or, la soumission n'est pas une vertu civique ; elle est le terreau de la tyrannie ou de la rébellion. Un citoyen qui obéit par peur ou par habitude n'est qu'un sujet. Comme le souligne Florent Guénard (2016 : 84) : « l'éducation rousseauiste vise à substituer la dépendance des hommes par la dépendance des choses ». L'enfant ne doit pas obéir parce qu'on le lui ordonne, mais parce qu'il comprend la nécessité. L'autonomie est le cœur battant de la liberté rousseauiste. Être autonome, c'est se donner à soi-même sa propre loi (auto-nomos). Sur le plan civil, cela signifie que le citoyen ne subit pas la loi, il en est l'auteur par sa participation à la volonté générale. Dans son analyse récente, Céline Spector (2011 : 122) rappelle que pour Rousseau, « l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ». L'éducation civique est donc cet apprentissage long et complexe qui consiste à élever l'individu au-dessus de ses penchants particuliers pour lui faire embrasser l'universel. C'est en devenant maître de ses passions (autonomie morale) que l'individu devient capable de citoyenneté (autonomie politique).

Si l'autonomie est le cadre, la moralité est le moteur de la guérison sociale. La passion sociale la plus destructrice est sans doute la peur : peur du manque, peur de l'autre, peur du déclassement. La peur réduit l'homme à son instinct de conservation le plus primaire, le rendant manipulable et agressif. La formation du citoyen passe par le développement du jugement critique. Il s'agit de transformer l'« amour-propre » (passion comparative et haineuse qui cherche à briller aux dépens d'autrui) en « amour de soi » médiatisé par la raison. Gérald Bronner (2013 : 115) démontre comment « l'absence de formation au raisonnement méthodique laisse le champ libre aux peurs irrationnelles et aux théories du complot qui saturent l'espace social ». La raison n'est pas seulement un outil logique, c'est une force libératrice qui permet de voir l'autre non comme une menace, mais comme un semblable.

L'être moral est celui qui reconnaît l'altérité. La solidarité n'est pas une simple charité, c'est la reconnaissance d'une communauté de destin. Martha Nussbaum (2011 : 45), dans son plaidoyer pour les humanités, insiste sur « la nécessité de cultiver les émotions morales ». L'éducation doit apprendre au citoyen à voir le monde à travers les yeux de ceux qui sont différents de lui. Cette «

imagination narrative » est le seul remède efficace contre la fragmentation de la société en groupes hostiles où le lien social se rompt au profit d'identités de groupe fermées et antagonistes. La solidarité devient alors la forme politique de l'empathie, transformant la juxtaposition d'individus en une véritable fraternité d'action. Cette guérison ne peut être laissée au hasard ; elle nécessite des structures pérennes. L'école, l'université et les institutions culturelles sont les hôpitaux de la démocratie.

Les crises, où la peur agit comme un solvant qui dissout la volonté générale pour ne laisser que des individus atomisés et vulnérables, éclatent souvent lorsque le dialogue devient impossible, lorsque les mots perdent leur sens et que seule reste la violence. L'institution éducative a pour rôle de maintenir l'espace de la parole. Elle est le lieu où l'on apprend à différer la satisfaction de ses désirs et à soumettre ses griefs à l'examen collectif. En ce sens, elle prévient la violence en la symbolisant. Pierre Rosanvallon (2011 : 385) souligne que « la crise de la démocratie est d'abord une crise de la connaissance sociale ». Sans une éducation qui permet de comprendre la complexité des rapports sociaux, le citoyen se sent impuissant et se tourne vers des solutions radicales et passionnelles. La formation du citoyen ne s'arrête pas à la majorité. Dans un monde en mutation rapide, les passions sociales (ressentiment, exclusion) se nourrissent de l'obsolescence des savoirs et des compétences. L'institution doit garantir une formation continue qui maintient le citoyen en prise avec le réel. Comme l'indique le philosophe Axel Honneth (2006 : 210) : « la reconnaissance sociale passe par l'accès à la culture et à l'éducation ». Garantir cet accès, c'est tarir la source des passions les plus amères : celles qui naissent du sentiment d'inutilité et de l'oubli par la collectivité.

L'éducation civique est l'art de convertir l'énergie des passions en puissance d'agir commune. Elle ne vise pas à supprimer les émotions humaines mais à les éduquer, à les « civiliser ». Par l'autonomie rousseauiste, par la force morale de la raison et par la solidité des institutions, la société peut espérer guérir de ses fièvres divisionnaires. Le citoyen n'est pas celui qui n'a plus de passions, mais celui dont les passions sont au service du bien commun, faisant de la cité non plus un champ de bataille, mais le lieu d'une liberté partagée.

### ***2.3. Cohésion, solidarité et institutions justes : vers une politique de la résilience***

La confiance est l'infrastructure invisible de toute démocratie. Sans elle, le contrat social s'effondre au profit d'un individualisme défensif. La crise de la cohésion actuelle est le fruit d'un désenchantement institutionnel. Axel Honneth (2017 : 74) souligne que la solidarité n'est pas un sentiment moral facultatif, mais une « forme de vie » structurelle. Pour Honneth, la liberté ne peut être que « sociale » : je ne suis libre que si mon partenaire de vie ou mon concitoyen l'est également et me reconnaît comme tel. Restaurer la confiance collective exige de recréer des espaces de coopération où l'individu n'est plus une unité statistique de consommation, mais un membre indispensable d'une œuvre commune.

La solidarité ne peut plus être une simple redistribution technique opérée par une bureaucratie lointaine. Elle doit redevenir une pratique de terrain. Hartmut Rosa (2018 : 312) explique que « le sentiment d'aliénation naît d'un monde qui ne nous 'répond' plus. La confiance renaît lorsque les citoyens perçoivent que leurs actions ont un écho réel sur leur environnement ». La solidarité civile est donc cette capacité d'écoute mutuelle qui transforme la masse en peuple, capable de faire face aux périls par l'entraide organisée. Les institutions ne sont pas des structures figées, mais des médiations vivantes. Pour être résilientes, elles doivent passer d'un rôle de gestionnaire à un rôle de transformateur.

Une institution juste est celle qui prend soin de la fragilité. Corine Pelluchon (2020 : 112) développe le concept de « politique de la considération ». Elle affirme que nos institutions (écoles, hôpitaux, administrations) doivent cesser d'être des machines froides pour devenir des lieux où la vulnérabilité humaine est reconnue comme une dignité. « L'institution n'est pas une fin en soi, mais le lieu où la conscience de notre finitude se transforme en une force politique de protection et de justice » (C. Pelluchon, 2020 : 121). L'institution devient alors le moteur d'une transformation sociale qui privilégie le soin (care) sur la performance brute.

La résilience institutionnelle réside dans la capacité des structures à durer sans s'immobiliser. En s'appuyant sur l'idée de justice comme équité, l'institution juste doit être capable de réduire les inégalités qui sont les premiers facteurs de fragilité sociale. Plus une société est juste, plus elle est résiliente, car le sentiment d'injustice est le premier moteur de la désintégration en temps de crise. Transformer les institutions, c'est les rendre plus horizontales et capables d'absorber les initiatives citoyennes pour régénérer le corps politique. Le dernier pilier consiste à fonder l'avenir sur une espérance active, rompant avec le gouvernement par l'angoisse. La peur est la passion politique la plus corrosive ; elle mène inévitablement au repli identitaire et à la recherche de boucs émissaires. Martha Nussbaum démontre que cette émotion narcissique empêche la réflexion rationnelle et la solidarité. « Pour construire une société résiliente, il faut remplacer la peur, qui divise, par l'espoir civique, qui unit dans la recherche du bien commun » (M. Nussbaum, 2019 : 68). Une politique de la résilience éthique refuse de sacrifier les libertés sur l'autel d'une sécurité illusoire.

La résilience durable ne cherche pas à revenir à « l'état d'avant », mais à inventer une nouvelle manière d'habiter le monde. Elle se fonde sur une éthique de la responsabilité. Comme le souligne Pierre Charbonnier (2020 : 342) : « nous devons repenser l'autonomie politique non plus comme une exploitation de la nature et d'autrui, mais comme une gestion de nos dépendances ». Reconstruire la société sur des fondements éthiques, c'est affirmer que la pérennité de notre civilisation dépend de la solidité des liens que nous tissons aujourd'hui dans l'épreuve. La politique de la résilience est l'aboutissement d'une pensée qui accepte la fragilité humaine pour mieux la protéger. En conjuguant la restauration de la

confiance, la transformation des institutions et le primat de l'éthique, nous dessinons l'horizon d'une cité robuste. Ce projet n'est pas une utopie, mais une nécessité vitale pour assurer la pérennité de notre contrat social face aux tempêtes du siècle.

## **Conclusion**

Au terme de cette étude consacrée à la société face à la peur, l'analyse du prisme rousseauiste nous a permis de redéfinir la résilience politique non comme une simple survie, mais comme une réaffirmation du pacte social en temps de crise. Le premier point de ce travail a mis en lumière la manière dont la peur, loin d'être un simple affect individuel, agit comme un agent de décomposition du corps politique, menaçant de substituer l'égoïsme de l'intérêt particulier à la recherche du bien commun. En réponse à ce diagnostic, le second point a démontré que la véritable résilience réside dans la vitalité de la volonté générale : c'est par l'exercice de la souveraineté et le renforcement du lien civique que l'État parvient à transformer l'angoisse collective en une force de cohésion.

La relecture de Rousseau nous enseigne que la société ne triomphe pas de la peur par la contrainte ou l'effacement des libertés, mais par une éthique de la solidarité qui redonne tout son sens au contrat social. La crise, si redoutable soit-elle, devient alors l'occasion d'une régénération politique où le citoyen, en s'unissant à tous, n'obéit pourtant qu'à lui-même et demeure aussi libre qu'auparavant. Cette perspective invite à s'interroger sur la capacité de nos démocraties contemporaines à renouveler ce sentiment d'appartenance face à des défis désormais globaux, qu'ils soient écologiques, numériques ou migratoires, où la peur ne peut plus être combattue à l'échelle d'une seule nation, mais appelle peut-être l'invention d'un nouveau contrat social cosmopolitique.

En définitive, si Rousseau nous a légué les clés de la résilience par la souveraineté, le défi du XXI<sup>e</sup> siècle est peut-être de passer d'un contrat de protection à un contrat d'interdépendance. Face à des menaces qui ignorent les frontières, la question n'est plus seulement de savoir comment s'unir pour rester libre, mais comment s'unir pour préserver les conditions mêmes de la vie commune. Le passage du « citoyen » au « terrien » marque sans doute la nouvelle frontière de la philosophie politique : là où la peur ne dicte plus la fuite, mais impose une cohabitation solidaire avec l'altérité et la nature.

## Références bibliographiques

- BOULAGA Fabien Eboussi, 2014, *La Crise du Muntu*, Paris, Pocket.
- BRONNER Gérald, 2013, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF.
- CHARBONNIER Pierre, 2020, *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, La Découverte.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2018, *En quête d'Afrique(s). Universalisme et pensée décoloniale*, Paris, Albin Michel.
- GUÉNARD Florent, 2016, *La démocratie universelle. Philosophie d'un modèle politique*, Paris, Seuil.
- HONNETH Axel, 2006, *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.
- HONNETH Axel, 2017, *L'Idée du socialisme. Un essai d'actualisation*, Paris, Gallimard.
- HONNETH Axel, 2022, *La Reconnaissance. Une histoire européenne des idées*, Paris, Gallimard.
- LORDON Frédéric, 2024, *Vivre sans ? Institutions, police, travail*, Paris, La Fabrique.
- MBEMBE Achille, 2016, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte.
- NUSSBAUM Martha, 2011, *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Paris, Climats.
- NUSSBAUM Martha, 2019, *La monarchie de la peur. Regard philosophique sur la crise politique actuelle*, Paris, Climats.
- PELLUCHON Corine, 2020, *Le Temps de l'engagement. Réparer le monde*, Paris, Pocket.
- ROSA Hartmut, 2018, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La Découverte.
- ROSANVALLON Pierre, 2011, *La Société des égaux*, Paris, Seuil.
- ROSANVALLON Pierre, 2021, *Les Épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*, Paris, Seuil.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2008, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2009, *Émile, ou De l'éducation*, Paris, Garnier-Flammarion.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2011, *Du contrat social*, Paris, Flammarion.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2012, *Du contrat social ou Principes du droit politique*, édition critique, Paris, Flammarion.
- SPECTOR Céline, 2011, *Rousseau*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».